

État des dons envoyés par les administrateurs du district de Thonon, lors de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

État des dons envoyés par les administrateurs du district de Thonon, lors de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 172;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29070_t1_0172_0000_1

Fichier pdf généré le 01/02/2023

[Etat des dons. 27 vent. II.]

COMMUNES	CHEMISES	BAS (paires)	SOULIERS (paires)	ASSIGNATS		DIVERS
				liv.	sols	
Chevenoz	26	1		28		
Vinzier	25	1				
Vacheresse	49	9		32	5	
Saint-Paul	62	3	13			
Bernex	38	9	5			
Cusy	7	2		7	10	
Marin	17	1		64	10	
Lugrin	46	2	5	10		
Bons	53	8				
Orcier	26	3		5		un drap de lit.
Haberes-Poche	20	13		24	10	
Douvaine	15	4	10	33	5	
Armoy et Liaud	49					
Draillant	24	14	1			
Allinges	19		5	93	15	
La Chapelle	64	20				
Margencel	32	5		27	5	
Hermance	11	3				
Haberes-Lullin	23	4		2		deux paires de boucles de cuivre.
Thollon	36	6				
Morzine		10	10			
Abondance	35	15	1			
Saint-Didier	18	15				
Vailly	23	25		9	5	un gilet, une culotte et deux mouchoirs.
Lavernaz	2	10				
Filly	1			40	10	une aune de toile, 2 quenouilles de rite (riste) et 2 d'étaupe.
Chastel	17	5		26	5	
Le Biot			5			
Sté popul. de Thonon .	92	53	50		4 500	3 habits 2 culottes et 1 gilet, 2 autres culottes, 1 pantalon, 1 ceintu- ron, 13 mouchoirs de poche, un bonnet et 14 paires de guêtres. La même Sté qui est pauvre a donné le 4 juillet 1793 (v.s.) pour les volontaires de sa commune, 17 paires de bas, 5 chemises, une veste et 2 culot- tes de peau avec 722 liv. 15 s.
	830	241	105		4 904	

aux égoïstes. Egalité, liberté, fraternité, surveillance, fermeté, victoire, ou la mort. »

A. CHARLES (présid.), PLAGNAT (agent nat. prov.),
DELESCHAUX (secrét. général).

[Etat des autres dons].

Le cⁿ Dumont déprêtrisé, outre son don comme membre de la Société, a remis pour nos frères d'armes, une coupe de calice avec patène en vermeil.

La c^{nc} Marie Cachat, native et domiciliée à Meillerie, âgée de 72 ans, a donné au commencement de frimaire son crucifix d'or en disant que c'étoit le seul signe qu'elle posséda, qui pût rappeler le fanatisme.

Le cⁿ Davel, négociant à Evian, a donné 20 couvertures neuves de laine de belle qualité. Plus, il a promis de payer 100 liv. par mois tant que durera la guerre.

Le cⁿ Aman, commissaire des Guerres, a promis de payer dès le 1^{er} nivôse dernier et par avance en 4 termes chaque année, pendant la guerre, la somme de 2 200 liv.

Le cⁿ Bérard aîné, né à Evian, a promis de payer pendant la guerre, 200 liv. par année.

Le cⁿ Duboulez aîné a promis, pendant la guerre, 100 liv. par mois. Duboulez cadet abandonne son traitement de membre du Comité de surveillance.

P.c.c. : CHARLES (présid.),
DELESCHAUX (secrét. greffier).